

Informations Rapides

16 juillet 2015 - n° 172



■ Indices des coûts de production dans la construction - Avril 2015

En avril 2015, les coûts de production dans la construction sont quasi stables (+0,1 %)

En avril 2015, les coûts de production dans la construction sont quasi-stables (+0,1 %, après +0,2 % en mars ; -0,7 % sur un an). Ils progressent légèrement dans les travaux publics (+0,2 % après +0,8 %, -4,1 % sur un an).

Indices des coûts de production dans la construction

En %				
NAF	Intitulés	Poids (en %)	Avr. 15/ Mar. 15	Avr. 15/ Avr. 14
F	Construction	100,0	+ 0,1	- 0,7
41.2	Construction de bâtiments	10,1	+ 0,1	+ 0,1
42	Génie civil	16,2	+ 0,1	- 4,6
43	Travaux de construction spécialisés	73,7	+ 0,1	+ 0,0
43BT	dont bâtiments	64,2	+ 0,1	+ 0,5
43BTC	dont bâtiments neufs	24,6	+ 0,1	+ 0,2
43BTR	dont bâtiments anciens	39,6	+ 0,0	+ 0,7
43TP	Travaux spécialisés travaux publics	9,5	+ 0,2	- 3,2
BT	Bâtiments (41.2 + 43BT)	74,3	+ 0,1	+ 0,4
TP	Travaux publics (42 + 43TP)	25,7	+ 0,2	- 4,1

Source : Insee

Postes des coûts de production dans la construction

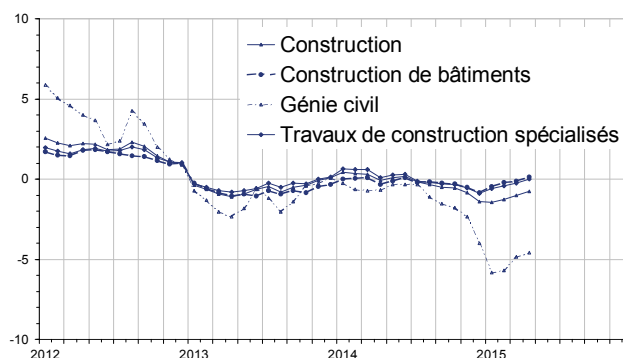
En %					
Intitulés des postes		T1 15 / T4 14	T2 15 / T1 15	Avr. 15 / Mar. 15	Avr. 15 / Avr. 14
Matériel	Bâtiment gros œuvre	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,5	+ 1,9
	Bâtiment second œuvre	+ 1,9	+ 1,0	+ 0,9	+ 2,6
	Travaux publics	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,2	- 0,4
Travail	Coût du travail dans la construction	+ 0,6	///	///	///
Énergie	Bâtiment	- 5,1	+ 3,3	- 0,3	- 7,6
	Travaux publics	- 4,6	+ 5,4	+ 2,0	- 8,0
Matériaux	Construction de bâtiments	- 0,8	+ 0,0	+ 0,1	- 1,5
	Bâtiments anciens	- 0,8	- 0,4	- 0,3	- 1,1
	Génie civil	- 9,0	+ 1,0	+ 0,2	- 11,7
	Travaux spécialisés travaux publics	- 0,4	- 0,2	+ 0,2	- 1,0
Frais divers	Construction	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,5
Transport	Bâtiment	- 1,4	+ 0,6	- 0,1	- 1,6
	Travaux publics	0,0	- 1,5	- 1,5	- 1,9

/// : estimation non publiée.

Source : Insee

Coût de production dans la construction

Glissement annuel en %



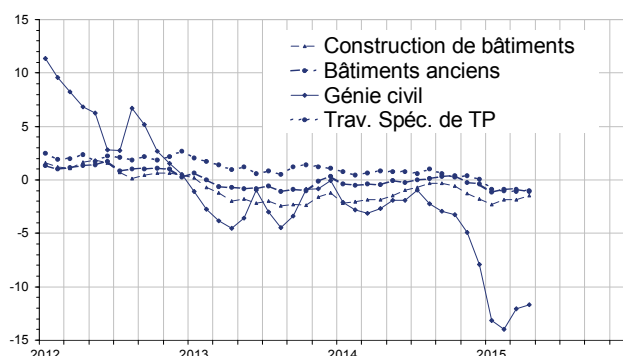
Source : INSEE

Matériaux

En avril 2015, les prix des matériaux de la construction de bâtiments sont quasi stables (+0,1 %), le renchérissement des blocs et hourdis (+0,9 %) étant compensé par le recul du prix des barres crénelées (-0,5 %). Dans le génie civil, les prix des matériaux ralentissent nettement (+0,2 % après +2,4 %) du fait de la stabilisation des prix du bitume (-0,1 % en avril après +11,9 % en mars, -36,4 % sur un an).

Coût des matériaux

Glissement annuel en %



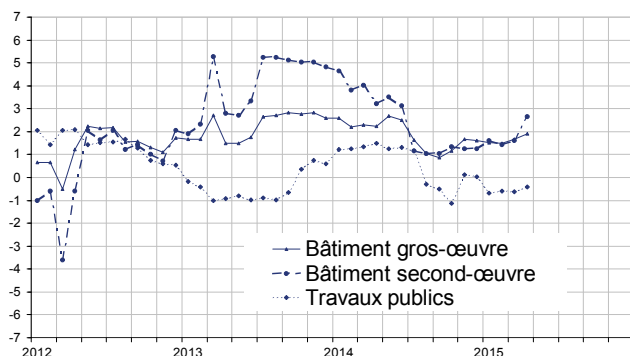
Source : Insee

Matériel

En avril 2015, le prix du matériel augmente dans toutes les branches de la construction, notamment dans le second œuvre (+0,9 % après +0,2 %, +2,6 % sur un an), reflétant surtout la hausse des prix des « autres machines-outils ».

Coût du matériel

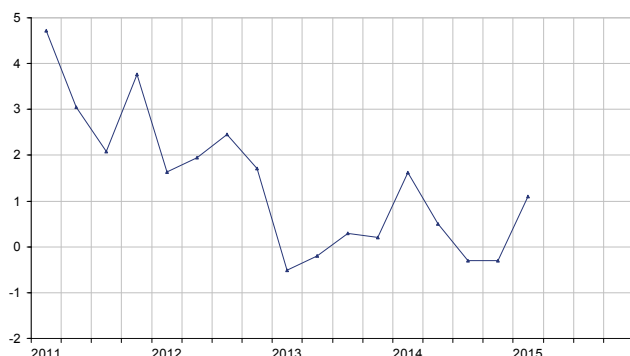
Glissement annuel en %



Source : Insee

Coût du travail dans la construction

Glissement annuel en %



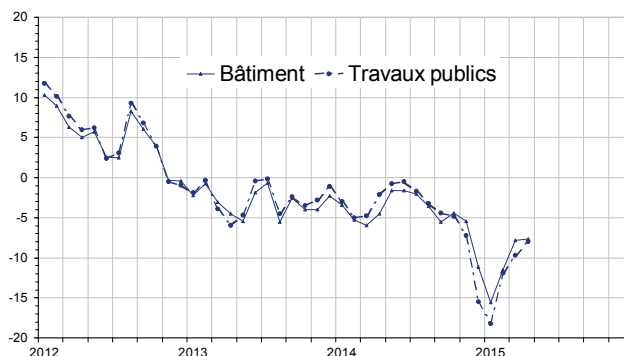
Source : Insee

Énergie

En avril 2015, le coût de l'énergie recule légèrement dans le bâtiment (-0,3 % après +3,0 %, -7,6 % sur un an) du fait du léger repli du prix du gazole. En revanche, il croît dans les travaux publics (+2,0 % après +1,2 % ; -8,0 % sur un an), répercutant la forte hausse des cours du fioul lourd (+15,2 % en avril 2015).

Coût de l'énergie

Glissement annuel en %



Source : Insee

Révisions des indices de coût de production dans la construction

En point

		Janv. 15	Fév. 15	Mar. 15
F	Construction	0,1 ⁽¹⁾	- 0,1	///
41.2	Construction de bâtiments	0,1	///	///
42	Génie civil	- 0,1	- 0,4	0,2
43	Travaux de construction spécialisés	0,1	///	0,1

(1) : l'évolution des coûts de production dans la construction entre décembre 2014 et janvier 2015 publiée en juin 2015 à -0,4 % est désormais estimée à -0,3 %, soit une révision à la hausse de 0,1 point.

Source : Insee

Pour en savoir plus :

Définition

Les indices des coûts de production dans la construction sont des indices statistiques composites, agréant des indices de coûts par postes de charges. Ces indices sont révisibles. Ils servent essentiellement à la comptabilité nationale et aux analyses macroéconomiques.

Méthode de calcul

Les six postes de charges sont définis selon une démarche de comptabilité analytique « KLEMST » (K = *capital* pour « matériel », L = *labour* pour « travail », E = *energy* pour « énergie », M = *materials* pour « matériaux », S = *services* pour « frais divers », T = *transport* pour « transport »).

Chaque poste est lui-même constitué d'indices élémentaires de la statistique publique.

La composition des postes « matériel » est adaptée à la construction de bâtiments (gros œuvre), aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (second œuvre) et aux travaux publics respectivement. Le poste « matériel » des travaux de construction spécialisés dans le bâtiment neuf est une moyenne pondérée des postes « matériel » du gros œuvre et du second œuvre.

La composition des postes « matériaux » est spécifique à la construction de bâtiments, aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (rénovation), au génie civil et aux travaux spécialisés de travaux publics respectivement.

La composition du poste « énergie » est différente dans le bâtiment (gazole routier) et dans les travaux publics (gazole routier, gazole non routier, fioul lourd et électricité).

Les entreprises de bâtiment utilisent en général leur flotte de camions, alors que celles des travaux publics ont recours à des sociétés de transport de marchandises. De ce fait, les indices de transport des deux activités sont différents.

Les pondérations des postes et des indices élémentaires composant les postes sont fixes pendant la durée de la base.

Les indices et les postes de coûts sont agrégés selon une technique de Laspeyres base fixe, en base et référence 100 en 2010.

La dénomination « Bâtiment » regroupe les activités « 41.2 : Construction de bâtiment » et « 43 hors 43.1 et 43.21B : Travaux de construction spécialisés hors démolition, préparation des sites et travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

La dénomination « Travaux publics » regroupe les activités « 42 : Génie civil », « 43.1 : Démolition, préparation des sites » et « 43.21B : Travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) figurent sur la page web de cette publication : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=120>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : G1605
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : 14 août 2015 à 12h00